

## SUIVI DE LA REFORME DE LA GESTION DES RETRAITES de L'ETAT

Actualités du réseau des centres de gestion des retraites (CGR)

### Fiche n° 4

#### **1. L'organisation actuelle du réseau des Centres de Gestion des Retraites (CGR)**

- 17 Centres de Gestion des Retraites :
  - 13 CGR en métropole,
  - dont le CGR de Corse et le CGR pour les pensionnés résidents à l'étranger ;
  - 4 CGR ultra-marins.
- 349,7 ETP au 31/12/2018
- Mise en paiement et gestion de 3,7 millions de pensions en 2018
- Des périmètres de compétences supra-régionaux, propres à chaque CGR

#### **2. La mise en œuvre des mesures de simplification (2012-2018) a favorisé l'harmonisation des procédures**

Une rationalisation des procédures de gestion et de contrôle, avec des procédures simplifiées, encadrées et documentées a été menée à bien, en associant les centres.

Un allègement des charges pour les agents (automatisation de certaines procédures et allègement des contrôles) s'en est suivi.

La sécurisation des procédures de travail par une maîtrise des risques et enjeux au regard de la responsabilité du comptable repose notamment sur la mise en place d'un dispositif de contrôle interne dédié.

Une prise en compte systématique de la relation à l'utilisateur (modèles de courriers uniformisés ; délais de traitement optimisés) assure une qualité de service de haut niveau.

Un accompagnement de la trajectoire de réduction des effectifs et des gains d'efficacité permet une évolution sans à-coups.

#### **3. La mise en œuvre du prélèvement à la source dans la sphère pensions de l'État a été l'objet d'une attention soutenue**

La préparation de la mise en œuvre du prélèvement à la source au 1er janvier 2019 a reposé sur plusieurs dispositifs, pour ce qui concerne les agents des CGR :

- Animation de sessions de formation en juin et septembre 2018 ;
- Elaboration et mise à disposition des centres (CGR et CGSR) d'une base de questions-réponses ;
- Diffusion d'une note de service cadre début novembre 2018, accompagnée de fiches techniques et thématiques portant notamment sur la relation usager, les enregistrements comptables, les outils et les opérations de gestion ;
- Création d'un fil d'échange SRE/CGR dédié au PAS sur le Forum « Paiement Pensions » ;
- Mise à disposition d'éléments de langage et de modèles de courriers spécifiques aux interrogations des pensionnés sur le prélèvement à la source.

Par ailleurs l'adaptation du système d'information a été menée à bien et recettée en coopération entre tous les acteurs (SREBMRU/PGP, SRE2C, SI1B, CGR87). Elle nécessitait la maintenance du système d'information des pensions dans le cadre des échanges PASRAU.

Les premiers bilans dressés, et partagés par les CGR, montrent une mise en œuvre accomplie sans difficulté particulière.

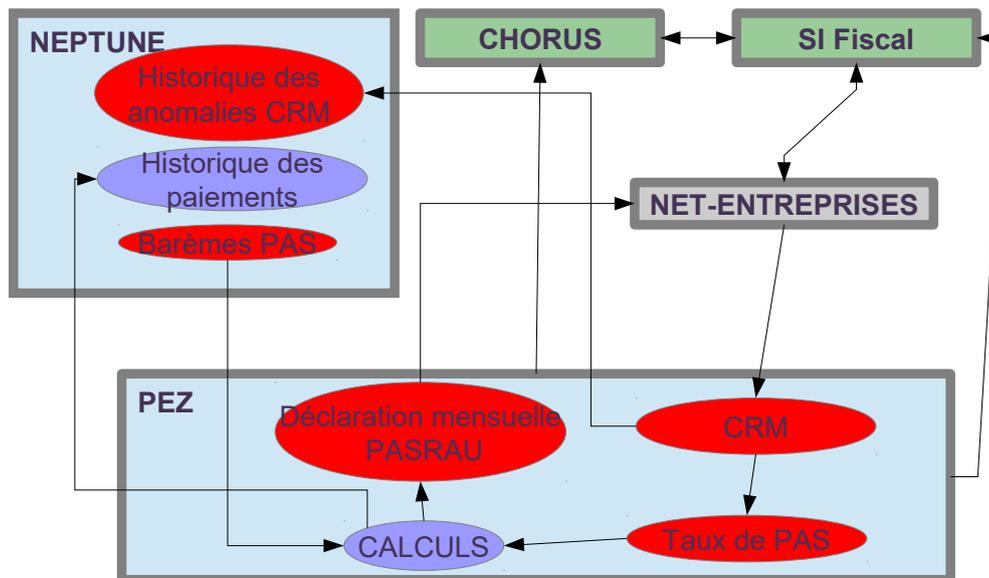


Schéma des flux avec le SI Pensions dans le prélèvement à la source

#### 4. Les groupes de travail CGR/SRE 2018 et 2019

En 2018 deux groupes de travail se sont conclus :

- Organisation et modalités du rattachement de la cellule comptabilité des CGR au service comptabilité des DD/DRFIP

- Objectifs: Mettre à disposition des CGR et des Directions locales souhaitant s'engager dans le dispositif de rattachement des opérations comptables un mode opératoire dédié.
- Calendrier : Mise à disposition d'un vademecum en fin d'année 2018

- Elaboration d'un "kit encadrant" à destination des nouveaux responsables de CGR

- Objectif : Mutualisation des ressources documentaires existantes, tant réglementaires qu'applicatives et mise à disposition des responsables des CGR d'une documentation synthétique et pratique facilitant la prise de fonctions, sous la forme d'un « kit encadrant ».
- Calendrier : Mise à disposition du « kit encadrant » en fin d'année 2018

L'année 2019 verra l'association renforcée des centres de gestion des retraites avec le SRE pour de nouveaux thèmes :

- Déploiement de nouveaux modules de formation :

- Objectifs: Evolution, tant sur le fond que sur la forme, des modules de formation dédiés au paiement des pensions et intégration des éléments liés au prélèvement à la source.

- Mise à jour du guide des pensions :

- Objectifs : Intrégration des nouveaux process de gestion et mise à jour des modes opératoires.

- Rationalisation des états (PDF-edit) émanant de l'application de gestion des pension PEZ :

- Objectifs : Mutualisation des pratiques et harmonisation des modalités d'exploitation des états PEZ dans le cadre des activités de gestion et de contrôle.